



L'AS OUTIL EDUCATIF

1. Il existe au niveau de l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc d'Argentan, comme dans tous les établissements scolaires, une Association Sportive qui propose à l'ensemble des élèves du collège, du lycée général et du lycée professionnel, une pratique sportive, avec la possibilité de participer à des compétitions.
2. Prolongement de l'enseignement obligatoire de l'Éducation Physique, l'A.S se caractérise par l'engagement volontaire des participants. Les activités proposées à l'A.S sont celles qui servent de support à l'Éducation Physique
3. Elle s'appuie sur la libre adhésion aux pratiques complémentaires, elle se donne comme objectif d'engager les élèves vers une vie d'adulte physiquement actif et responsable (éducation à la citoyenneté).

L'AS OUTIL D'OUVERTURE

4. La compétition sera présentée comme un moyen de découvrir l'autre, d'apprendre à l'estimer et à le respecter, car seule la confrontation permet de se situer et de se dépasser
5. L'adhésion à l'A.S restera toujours un acte volontaire. Mais avant de délivrer une licence à un élève, il lui sera rappelé les obligations qu'il contracte, et les responsabilités qu'il devra assumer vis à vis de son équipe, de ses camarades, de son professeur et de l'A.S.
6. La participation aux activités de l'A.S devra progressivement pour chaque élève dépasser le rôle de simple pratiquant pour déboucher sur l'ensemble des rôles du monde sportif (arbitre, juge, manager...).

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

7. Les entrainements et l'accompagnement des élèves sont assurés par les enseignants d'E.P.S. Le mercredi après-midi est réservé aux compétitions. Toutes les informations liées à l'association sportive sont affichées.
8. Un calendrier des activités est porté à la connaissance des élèves. Les horaires du Mercredi (heure de début, et de fin d'activité) seront régulièrement communiqués.
9. Pour adhérer à l'A.S, l'élève devra fournir la fiche jointe, ainsi que le montant de la cotisation annuelle : **20 € pour 2016/2017 le tee-shirt de l'AS est offert à chaque licencié!**

Les Professeurs d'E.P.S

Les activités proposées en loisir / compétition lors des rencontres du mercredi après-midi:

| | | | | | |
|-----------------|---------------------|------------|-----------|---------------------------------|--|
| Handball | Futsal/ Football | Danse | Badminton | Trisport/ VB :BB :HB | Natation |
| Tennis de table | Cross-country | Athlétisme | VTT | Course d'orientation et raid | Kayak/Kayak Polo (Section Sportive) |

A remettre complétée au professeur d'EPS. Y joindre le règlement de 20 € (en cas de règlement par chèque, le libeller à l'ordre de l'AS Jeanne D'Arc),

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e) :, Père / Mère / Représentant légal *
Demeurant
Tél domicile: Tel de travail : Portable :

AUTORISE A PARTICIPER AUX ACTIVITES DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

NOM : fille
Prénom : garçon
Date de naissance :
Classe : Fait à, le Signature :

- **autorise** le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (sur avis médical).
- **autorise / n'autorise pas *** les enseignants à utiliser, dans le cadre pédagogique (site Internet du collège, publications, reportages) des photos de mon enfant prises au cours des activités sportives.

* : rayer la mention inutile